

# Des accusations de mauvaise foi pleuvent des deux côtés

**DAVID BOMBARDIER**

david.bombardier@latribune.qc.ca

**SHERBROOKE** — La direction de la STS et le syndicat des chauffeurs du transport adapté s'accusent mutuellement de faire preuve de mauvaise foi.

D'après la présidente de la Société de transport de Sherbrooke (STS), Dany Lachance, le président de la CSN-Estrie, Jean Lacharité, joue «les vierges offensées» lorsqu'il prétend que le recours aux taxis en sous-traitance équivaut à utiliser des briseurs de grève. «Pour la STS, il n'a jamais été question de paralyser le service en totalité», a mentionné Mme Lachance en conférence de presse, hier après-midi.

Cette dernière croit que le syndicat est de mauvaise foi dans ce dossier. «Je trouve particulièrement étrange et choquant que M. Lacharité se désole publiquement ce matin (hier) de ne pas être en mesure de faire encore plus mal à une clientèle aussi vulnérable», a-t-elle ajouté, cinglante.

Pour sa part, le syndicat estime que la partie patronale fait preuve de mauvaise foi en ayant recours aux taxis en sous-traitance, ce qui vient considérablement diminuer l'impact de ce débrayage d'une journée.

Jean Lacharité a également révélé hier matin que les deux parties en sont venues tout près d'une entente, mercredi soir. D'après M. Lacharité, le syndicat a fait des compromis qui respectaient, à quelques dollars

près, le cadre financier proposé par la partie patronale. L'employeur a finalement rejeté ces pistes de solution, forçant ainsi cette journée de grève, prétend le syndicat, qui accuse du même souffle la STS de gaspiller des milliers de dollars en prolongeant inutilement ce conflit de travail.

La présidente de la STS, Dany Lachance, répond que les chauffeurs du transport adapté ne deviendront pas une classe privilégiée au sein des employés de la STS.

Le syndicat dispose de quatre autres journées de grève, dont les dates n'ont toujours pas été arrêtées. Un plan d'action devrait être élaboré lundi par la partie syndicale.